



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

établissements

Question écrite n° 118630

Texte de la question

M. Patrick Roy attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'agression de deux institutrices d'une école primaire par deux jeunes qui manifestaient ainsi leur colère d'avoir vu le petit frère de l'un d'entre eux être réprimandé dans la cour de récréation. Il s'agit d'un comportement tout à fait inacceptable qui témoigne de la difficulté de nombreux membres du corps enseignant de remplir à bien leurs missions. Il souhaite savoir si des dispositions spécifiques vont être prises par le Gouvernement pour assurer une meilleure sécurité aux enseignants dans le cadre de leur travail.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Roy](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118630

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 février 2007, page 1690